

mandat de prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat (à compléter par Gedia)

Nom du créancier :
GEDIA ENERGIES & SERVICES
9 RUE DES FONTAINES
28109 DREUX CEDEX

Identification : fr50zzz573253

Nom du débiteur :

Nom ou Raison sociale : Communauté de Communes Sauldre et Sologne
Adresse : 7 rue du 4 septembre
Code postal : 18410
Ville : ARGENT SUR SAULDRE

Compte à débiter à remplir obligatoirement (informations présentes sur le Relevé d'Identité Bancaire)

N° d'identification international du compte bancaire - IBAN

| F | R | 2 | 0 | | 3 | 0 | 0 | 0 | | 1 | 0 | 0 | 2 | | 2 | 6 | F | 1 | | 8 | 3 | 0 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 1 | 2 |

Code international d'identification de votre banque – BIC

| B | D | F | E | F | R | P | P | C | C | T | _ |

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

- GEDIA ENERGIES & SERVICES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte,
- votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de GEDIA ENERGIES & SERVICES pour le paiement de vos factures,

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

A.....Vierzon..... le.....6 décembre 2023.....	
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VIERZON 6 RUE DU GENERAL DE GAULLE 18100 VIERZON	Signature du titulaire du RIB  Xavier Darracq Responsable du SGC

Tiers débiteur pour le
compte duquel le
paiement est effectué
(si différent du
débiteur lui-même)

Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre GEDIA ENERGIES & SERVICES et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom.
Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir